# Discours Cérémonie de remise du Prix Henry Dunant 2025

**Mesdames, Messieurs, en vos titres et fonction respectives,**

**C'est un honneur pour moi d'être parmi vous ce soir, pour célébrer la remise du Prix Henry Dunant.**

**Ce prix n'est pas un prix comme les autres. Il récompense celles et ceux qui incarnent l'esprit d'Henry Dunant. Celles et ceux qui sont la preuve vivante que son héritage est universel. Celles et ceux qui œuvrent pour la dignité humaine et font vivre le droit international humanitaire.**

**Cette année, ce Prix est décerné à Monsieur Zakaria Daboné, dont l'engagement traduit les idéaux d'Henry Dunant en actions concrètes, sur le terrain africain.**

**Monsieur Daboné, votre présence ici ce soir nous rappelle une vérité essentielle : le droit international humanitaire ne subsiste que par celles et ceux qui le défendent.**
**Partout dans le monde, dans les situations les plus difficiles, et précisément là où l'indifférence serait plus facile que l'engagement.**

**Mesdames et Messieurs,**

**L’héritage d'Henry Dunant n'est pas qu'un symbole du passé.**
**C'est une force vivante, que Genève porte avec fierté depuis 160 ans, et qui repose sur le principe qu'aucune vie n'est moins précieuse qu'une autre.**
**Que la dignité humaine ne se négocie pas.**
**Qu'elle ne dépend ni des frontières, ni des circonstances, ni des équilibres géopolitiques du moment.**

**Voilà pourquoi le droit international humanitaire est indissociable de notre canton.**
**Il en est même le socle, sinon l'âme.**

**Les Conventions de Genève sont un marqueur de civilisation.**
**Elles représentent ce moment où l'humanité a décidé, collectivement, qu'il existe des limites à ne jamais franchir, même en temps de guerre.**

**La Genève internationale, où le droit humanitaire a pris racine, est devenu un écosystème unique. Un pôle de coopération multilatérale où les idées se confrontent. Où les solutions se construisent. Et où le dialogue reste possible, même quand tout semble nous séparer.**

**Face aux crises actuelles, face aux menaces qui pèsent sur le droit international, cet écosystème qui s'est construit à partir de la Convention de 1864 est aujourd'hui plus précieux que jamais.**

**Car nous vivons dans un monde connecté de plus en plus interdépendant. Paradoxalement, ce monde n'a que rarement été autant divisé, sur des lignes parfois volatiles, incertaines, ambiguës.**

**Nous sommes témoins depuis quelques années d'une polarisation et d'une fragmentation fortes. Le multilatéralisme est mis sous pression par la renaissance des politiques de puissance.**

**Il suffit de tourner nos regards vers le Moyen-Orient, vers l'Ukraine, vers le Soudan, vers le Myanmar et les multiples conflits oubliés à travers le monde pour s'en rendre compte.**

**Mesdames et Messieurs,**
**La guerre ne se cantonne pas aux livres d'Histoire.**
**Elle est là, toute proche, concrète.**
**Elle fait des victimes, vole des vies, provoque des tragédies.**

**Face à ces conflits, face à cette polarisation, face à ces divisions, il nous faut résister par les valeurs et le droit.**

**Mais restons lucides : le droit humanitaire est menacé. Pas seulement par ceux qui le violent, même si les violations sont nombreuses et intolérables, mais aussi par ceux qui le considèrent comme facultatif, négociable, dépassé.**

**Il nous faut donc répéter avec vigueur l'importance des Conventions de Genève, l'importance du droit international, l'importance du droit international humanitaire.**

**Il est fondamental que ces droits soient étudiés. Il est indispensable qu'ils soient connus. Il est nécessaire d'en être, chacune et chacun, des ambassadeurs et des ambassadrices.**

**Chères amie de la Genève internationale,**
**Ce n’est d’ailleurs pas un hasard si nous sommes réunies ici, dans la Salle de l'Alabama, un endroit chargé d'histoire.**

**C'est ici, en 1864, que fut signée la Première Convention de Genève.**
**Douze États se sont alors engagés à protéger les blessés et le personnel médical sur les champs de bataille.**

**Ce fût un acte révolutionnaire pour l'époque.**

**Huit ans plus tard, cette même salle accueillit l'arbitrage de l'Alabama, soit le premier recours à une justice internationale pour régler un différend entre États.**
**Un moment fondateur pour le droit international.**

**Cette salle symbolise ce que Genève peut offrir au monde : un lieu neutre. Un espace de dialogue. Une volonté de faire primer le droit sur la force.**

**Mais ces murs nous rappellent aussi une responsabilité collective.**
**Le droit humanitaire ne vit pas dans les salles.**
**Il vit sur le terrain, auprès de celles et ceux qui souffrent et qui, grâce à celles et ceux comme Monsieur Daboné, refusent de se résigner.**

**Ce soir nous célébrons un engagement qui nous rappelle que le droit humanitaire n'est pas une abstraction, mais une question de vie ou de mort.**

**La Genève internationale a besoin de soutien plus que jamais. Elle a besoin de personnes comme Monsieur**

**Daboné, qui démontrent par leurs actes que l'espoir n'est pas naïf.**
**Que l'engagement n'est pas vain.**
**Que chaque vie sauvée, chaque dignité préservée, chaque principe défendu compte.**

**Aussi, le Prix Henry Dunant que nous remettons n'est pas seulement une reconnaissance, mais un appel.**
**Un appel à ne jamais baisser les bras, à continuer de croire que le droit peut être plus fort que la violence et que l'humanité peut l'emporter sur la barbarie**

**Monsieur Daboné, au nom du Canton de Genève, permettez-moi de vous féliciter chaleureusement.**

**Votre travail honore la mémoire d'Henry Dunant. Il honore Genève. Il honore l'humanité.**
**Vous nous rappelez que derrière chaque principe, il y a des vies. Que derrière chaque Convention, il y a des êtres humains qui souffrent et qui espèrent.**

**Merci également à vous toutes et tous ici présents, qui continuez de croire en la force du droit et de la dignité humaine.**
**Merci pour votre engagement.**

**Merci pour votre courage.**

**Merci pour votre détermination.**

**Et merci de m’avoir écoutée.**